



MANAGEMENT DES IDÉES

"Certains inventent en courant!"

Un agent d'entretien est confronté à une panne récurrente sur une machine. En faisant son jogging, il a une idée pour résoudre le problème. Cette idée, bien accueillie par son responsable, puis par le bureau d'études, est mise en œuvre. Le dépôt d'un brevet est même envisagé...

RUBRIQUE ANIMÉE PAR PIERRE BREESE ET YANN DE KERMADEC

■ **« Chef, ce week-end, j'ai eu une idée :** si on faisait vibrer l'un des supports du tube qui amène la pâte, on éviterait peut-être tous les bourrages qui nous empoisonnent la vie. » Erwann Cloarec est agent de maintenance chez Biskomad, une entreprise de biscuiterie.

Depuis deux mois, à la suite du changement de formulation d'une pâte, l'équipe de maintenance est souvent appelée pour dépanner une machine. Le diagnostic est vite posé : il y a un bourrage de pâte dans le tube d'alimentation. La réparation est facile, mais elle immobilise la machine pendant plus d'une heure, car il faut démonter plusieurs pièces avant d'avoir accès au tube.

Stéphane Bouilloux, le responsable de l'équipe de maintenance, arrête immédiatement ce qu'il est en train de faire pour écouter son collaborateur. Il est convaincu qu'un bon manager « accueille les idées de ses associés comme un cadeau ». « Cela me paraît une bonne idée », dit-il. Et il ajoute avec un sourire. Et tu as pensé à ça ce week-end ?

- En fait, c'est samedi matin en faisant mon jogging, j'ai eu l'idée en passant devant un chantier. Ils venaient de couler une dalle de béton. J'ai pensé au béton, à la vibration du béton et à la vibration du tube qui nous pose des problèmes.

Erwann Cloarec développe son idée avec Stéphane Bouilloux. Il a repéré, sur un autre appareil, un système de vibration très simple, qui pourrait être monté sur l'un des supports du tube, sans perturber le reste de la machine. Stéphane Bouilloux propose à Erwann Cloarec d'en parler au bureau d'études. Après quelques réticences, l'idée est adoptée. La solution technique, retravaillée, est mise en œuvre sur la machine qui posait des problèmes et sur des machines similaires, sur d'autres sites.

Le bureau d'études envisage de déposer un brevet. Malheureusement, en faisant une recherche dans les bases brevets, il apparaît que la proposition soumise est assez proche d'autres solutions, déjà décrites dans des brevets anciens. Biskomad préfère donc ne pas

Les points clés

► Les salariés doivent communiquer leurs idées à leur entreprise, en particulier lorsqu'elles sont potentiellement brevetables.

► Les salles de bains sont un lieu privilégié pour avoir de bonnes idées!

déposer de brevet, estimant que l'intérêt pour l'entreprise ne justifie pas les dépenses à engager. Autre avantage, cela permet de ne pas divulguer cette innovation aux concurrents. La recherche dans les bases brevets provoque, également, un effet inattendu. Un ingénieur du bureau d'études a trouvé, par hasard, une idée pour résoudre un autre problème sur lequel il travaillait depuis plusieurs semaines.

Même s'il n'a pas eu la chance de devenir inventeur, grâce à sa bonne idée, Erwann Cloarec a eu l'occasion et la satisfaction de voir son idée reconnue et réalisée. Par ailleurs, l'année suivante, il a bénéficié d'une augmentation significative, à laquelle son idée, devenue une innovation très appréciée, a largement contribué. ▀

LE COMMENTAIRE DE L'EXPERT, YANN DE KERMADEC, D'INSEP CONSULTING, BERNARD JULHIET GROUP



MOHAMED KHALIL

Les inventeurs salariés ont des droits et des devoirs. Le nom des inventeurs est indiqué sur les brevets. C'est une reconnaissance importante, d'autant plus que tous les brevets sont maintenant accessibles, dans les bases brevets, « pour l'éternité ». Les inventeurs ont également droit à une rémunération supplémentaire, qui dépend des règles de l'entreprise et de la « catégorie » de l'invention (invention de mission, invention attribuable). Une invention, qui concerne l'activité de l'entreprise, appartient à l'entreprise même si elle a été faite « pendant un jogging ». La décision de déposer un brevet est prise par l'entreprise, en fonction de sa stratégie.

Les salariés d'une entreprise ont aussi des devoirs. Ils ne doivent pas divulguer des informations à l'extérieur de l'entreprise (confidentialité). Ils doivent également communiquer leurs idées à leur entreprise lorsqu'elles peuvent être brevetables. Manager les idées de ses collaborateurs est un exercice délicat. Les idées surviennent, de manière imprévisible, en particulier après le sommeil... donc dans les salles de bains! Ce n'est pas facile à manager, ni pour soi ni pour son équipe. Une seule chose est certaine : si l'on veut que l'entreprise bénéficie des bonnes idées qui viennent des salles de bains, il faut accepter que les salariés aient des idées, pour leur vie personnelle, pendant leurs heures de travail!